

DÉVELOPPEMENT DURABLE À FOULAYRONNES PROJET FOUL'EAU : RÉUTILISATION DES EAUX PLUVIALES SUR LE TERRITOIRE FOULAYRONNAIS

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 • 10H • SALLE DE SPECTACLE DU GALION

FOULAYRONNES, UN TERRITOIRE QUI ANTICIPE

Thème majeur du contrat municipal 2020-2026 du Maire Bruno Dubos et de son équipe, le développement durable et la poursuite de la transition écologique et énergétique à Foulayronnes restent une priorité de l'équipe municipale.

Cette action est financée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.



FOULAYRONNES, UN TERRITOIRE QUI ANTICIPE

PROJET FOUL'EAU

PROTÉGEONS NOS RESSOURCES

INITIATIVE LOCALE





UN TERRITOIRE ÉCO-RESPONSABLE

- > Label « Terre saine, communes sans pesticides » obtenu en 2017
- > Plan communal de Végétalisation : 1000 arbres plantés
- > Partenariat avec l'Association Syndicale Autorisée d'Agen Nord pour l'arrosage du stade municipal à partir des eaux pluviales stockées dans le lac de Talives

LE PROJET FOUL'EAU C'EST QUOI ?

La ville de Foulayronnes dispose d'un territoire attractif et dynamique constituant un véritable « poumon vert » de 28 km².

Consciente des enjeux liés au dérèglement climatique dont les dernières conséquences se sont manifestées ces derniers mois au travers de trois canicules consécutives et d'une sécheresse estivale particulièrement éprouvante avec son lot de restriction en termes de consommation d'eau, **la ville a souhaité s'engager sur le terrain de la récupération et de l'utilisation des eaux pluviales.**

A cet effet, la Ville de Foulayronnes, **avec l'aide de JMB Conseils**, bureau d'études implanté sur la commune, a répondu à l'**appel à projets EC'EAU (Economie Circulaire de l'Eau)** lancé conjointement par l'**Agence de l'eau Adour-Garonne** et les régions **Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.**

L'objectif de cet appel à projets est de **favoriser, auprès des différents acteurs du bassin Adour-Garonne et plus largement ceux des Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, l'émergence de projets intégrés de réutilisation des eaux**, en les accompagnant depuis l'étude d'opportunité jusqu'à la réalisation de leur projet.

La Ville de Foulayronnes a bâti le projet Foul'Eau et a positionné sa candidature sur une démarche visant à analyser la faisabilité technico-économique d'un projet de Récupération et d'Utilisation d'Eau Pluviale (RUEP) à l'échelle de son territoire en intégrant aussi bien les besoins communaux en eau d'arrosage que ceux de sa population dont une grande partie réside en habitat individuel.

Le projet Foul'Eau a reçu un avis favorable et fait l'objet d'une décision de financement en date du 18 juillet 2022.

FOUL'EAU C'EST POUR QUI ?

Le projet Foul'Eau est une démarche globale de Récupération et d'Utilisation des Eaux Pluviales (RUEP) **au bénéfice des particuliers, des entreprises et de la ville (bâtiments et équipements communaux).**

Les conclusions de l'étude de faisabilité technico-économique du projet Foul'Eau seront rassemblées dans un **guide RUEP** qui sera remis à chaque bénéficiaire.

Les principaux points abordés dans ce guide sont :

- **Le cadre réglementaire** auquel est soumise la Récupération et l'Utilisation des Eaux Pluviales,
- **Les prescriptions techniques** adaptées aux besoins de chacun (dimensionnement des installations de RUEP et conseils de maintenance),
- **Les financements publics** accessibles (subvention ou crédit d'impôt),
- **Pour les « bricoleurs », l'accès privilégié à un accord cadre** pour l'achat de matériel,
- **Pour ceux qui préfèrent passer par une entreprise**, une liste d'artisans agréés pour la réalisation des travaux,
- **Pour tous**, les conseils pour la réalisation des travaux.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

Le projet Foul'Eau a pour principaux objectifs :

- La réduction des prélèvements sur les ressources en eau potable,
- La réduction de l'impact du ruissellement des eaux pluviales sur l'aval des bassins versants,
- La restauration de la biodiversité,
- Une économie sur la facture d'eau.

LE PLANNING DU PROJET

> **SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2022** : recueil de données, état des lieux et analyse de la sensibilité des particuliers et entreprises au projet

> **JANVIER À FÉVRIER 2023** : évaluation des besoins en eau et établissement des prescriptions techniques

> **MARS À AVRIL 2023** : négociation d'accords cadres, évaluation des besoins en termes d'organisation, chiffrage des coûts, recherche de financement, analyse S.W.O.T (force, faiblesse, opportunités, menaces) afin de définir la meilleure stratégie de développement de la démarche).

> **AVRIL 2023** : présentation et distribution du guide sur la récupération et l'utilisation des eaux pluviales.

QUELLES SONT LES ATTENTES D'UNE TELLE ÉTUDE ?

Un plan d'actions pour atteindre les objectifs globaux (réduction des prélèvements sur les masses d'eau potable, réduction du ruissellement et restauration de la biodiversité) avec en corollaire.

UNE AIDE AUPRÈS DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

- Des prescriptions adaptées à leurs besoins (dimensionnement des installations de RUEP* et conseils de maintenance)
- Les financements accessibles
- Un accord cadre pour l'achat de matériel
- Des conseils pour la réalisation des travaux
- Une liste d'artisans agréés
- Une économie sur leur facture d'eau

AU BÉNÉFICE DE LA VILLE

- Des prescriptions adaptées à chaque bâtiment et équipement public (dimensionnement des installations de RUEP* et conseils de maintenance)
- Les financements accessibles
- Une économie sur sa facture d'eau

CONTACTS

Jean-François BUER, Premier Adjoint au Maire de Foulayronnes,
06 63 16 05 40 / jfbuer@gmail.com

Jean Marc BOURNIQUEL, Président de JMB Conseils,
06 09 60 45 35 / jmarc.bourniquel@gmail.com